

LUMIERE SUR NOTRE VILLE

QUINCY

mag'

93 - janvier-février 2018



EXTRAITS *page 2*

EXTRAITS DU DISCOURS DES VOEUX DU MAIRE



www.mairie-quincy-sous-senart.fr



EXTRAITS DU DISCOURS DES VŒUX DU MAIRE

Vendredi 12 janvier 2018

C'est avec plaisir que je vous retrouve pour cette cérémonie des vœux, à la fois simple et conviviale, somme toute, à l'image de notre commune.

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou

malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement.

Cette cérémonie est l'occasion de nous souhaiter la force et l'énergie nécessaires pour transformer nos vœux en réalité.

Si je ne devais en citer qu'un cette année, je vous proposerai ce proverbe africain : « **Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin** ». Nous devons nous rassembler pour être plus fort et privilégier ce qui nous unit sur tout ce qui divise.

C'est vrai à tous niveaux, mondial, européen et bien sûr pour la France confrontée au chômage, aux difficultés économiques et sociales, au terrorisme, aux problèmes environnementaux pour n'en citer que quelques-uns.

Pour Quincy-sous-Sénart enfin je n'ai **jamais** eu d'autre vœu que ce **rassemblement nécessaire** pour toujours aller plus loin. Même si « Le chef d'orchestre » que je suis est parfois conduit à devoir trancher pour que nous avançons.

Cette nécessité s'avère d'autant plus importante face à un horizon où s'amoncellent les nuages financiers liés aux contributions que nous impose l'État pour **réduire ses propres déficits**, en faisant porter presque exclusivement le désendettement public du quinquennat sur les collectivités territoriales ; à termes, l'objectif est de réaliser **13 milliards d'euros d'économie**, pour ramener la dette de 5,4 points du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2020, au lieu de 8,6 points en 2017.

À l'inverse de l'État qui emprunte pour ses dépenses de fonctionnement et pour réduire ses déficits, les emprunts des communes ne financent que leurs équipements, les investissements pour l'avenir. Sur ce point, et heureusement, notre commune à un **niveau d'endettement très faible** et notre programme pluriannuel d'investissement, jusqu'à la fin du mandat pourra être réalisé.

Autre volet de notre environnement financier, je vous rappelle que la commune a dû adapter ses ressources financières à la baisse de 450 000 € des dotations de l'État et des autres institutions, constaté par exemple entre le budget 2017 et le budget 2013.

Enfin, dès 2018, par la mise en place d'un des engagements du Président Emmanuel MACRON, 71 % des contribuables Quincéens seront progressivement exonérés de leur taxe d'habitation.

Si on peut se réjouir de cette mesure, même si son financement doit encore être précisé, son impact sur les finances locales reste incertain. En 2018, **si l'on en croit les pro-**



Direction de la publication : Christine GARNIER

Co-direction : Najia BENRAMDANE - Coordination : Véronique GARNIER

Réalisation, impression :  Groupe Drouin Maître Imprimeur - 04 73 26 44 50

Tirage : 4800 ex. - Dépôt légal à parution : 1^{er} trimestre 2018



Une autre réponse à cette équation comptable est celle que nous mettons en œuvre à l'occasion de chaque exercice budgétaire : **une maîtrise de nos dépenses**. Cela semble aller de soi, mais c'est un challenge difficile puisque du seul fait de l'inflation et de l'augmentation des indices, ceux du traitement de la fonction publique ou ceux des marchés publics, les dépenses ont une tendance naturelle à augmenter alors que nos recettes baissent.

Cela constitue un travail de tous les jours, mené par les élus et les services municipaux, qui va encore s'accroître en 2018.

Une fois ces éléments de contexte rappelés, il me revient de vous exprimer ma **conviction profonde**, qui est que notre ville, constitue la maison commune, le premier repère pour les habitants, le territoire avec lequel ils s'identifient, dans lequel vit et doit s'épanouir leur famille.

C'est **ensemble** que nous pourrons dans un **contexte contraint** prendre les **bonnes décisions** pour continuer à **faire bien vivre** notre commune.

« **Mon objectif est de maintenir le bon état du patrimoine communal. Il est également d'accompagner tous les habitants** »

Qu'ils soient âgés, par des activités de soutien et par le développement d'un programme d'activités diversifié, par la mise en place prochaine d'un accompagnement spécifique pour tout ce qui concerne les démarches dématérialisées.

Qu'ils soient isolés ou qu'ils aient besoin d'une aide, sociale ou personnalisée, par la mise en place par le CCAS de permanences : une psychologue et d'une médiatrice familiale.

Qu'ils soient regroupés au sein des associations, par la mise en place d'équipements de qualité et par le soutien à l'organisation de leurs actions et manifestations.

Qu'ils soient utilisateurs des services publics, culturels, scolaires et de loisirs.

Qu'ils soient utilisateurs de nos espaces publics, sécurisés et en bon état d'entretien.

Je peux compter sur mon équipe, sur mes adjoints et conseillers municipaux qui interviennent dans leur délégation.

Je peux compter sur nos bénévoles associatifs, si exigeants mais si précieux et importants pour la vitalité de notre commune.



messes de l'État, la compensation devrait être intégrale. Qu'en sera-t-il pour 2019 ? Rien ne nous a encore été précisé.

J'ajoute que le Conseil Constitutionnel a demandé au gouvernement d'étudier une exonération généralisée à l'ensemble des contribuables, au nom de l'égalité de tous devant l'impôt. Cela nécessitera une réforme fiscale de grande ampleur à l'horizon 2020.

L'équation est complexe : comment répondre à la demande légitime, de la population de disposer de services publics de qualité au moins équivalente, tout en disposant de ressources chaque année plus réduites pour les financer ?

Une des solutions a été de transférer des compétences à un niveau intercommunal, au sein de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine, d'une part, du SIRU puis du Syndicat Intercommunal de Mutualisation de Services (SIMS), d'autre part.

La fusion forcée entre la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres, à laquelle nous appartenions, et celle du Val de Seine, semble à présent digérée. Les élus avancent vers la construction d'un véritable projet de territoire qui respecte l'identité de chaque commune. Ce nouvel élan permettra d'envisager des mutualisations de service ou des groupements d'achat, sources d'économies budgétaires.

Pour le second, au-delà des compétences déjà exercées par le SIMS, voire de la possibilité d'une fusion entre les deux communes membres, comme le rêve mon collègue Buxacien, je souhaite vous le dire ce soir, je ne m'engagerai pas dans cette voie au cours de ce mandat. Je connais trop votre investissement pour votre ville et je ne trahirai pas votre confiance en décidant que Quincy-sous-Sénart devient une autre entité.



EXTRAITS

Je tiens à vous saluer pour votre investissement commun, je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal, qui œuvre chaque jour pour faire vivre notre commune, qui porte l'exigence du service public.

Je tiens à saluer également le travail des policiers municipaux et nationaux qui assurent notre protection dans un contexte de plus en plus difficile aujourd'hui.

Cela me conduit à des vœux plus personnels. Des vœux de santé sans laquelle le reste est difficile, voire parfois impossible à réaliser. Des vœux de sécurité avec un sens réel des valeurs républicaines. Pour finir des vœux d'amitié et d'amour.

Pour résumer en peu de mots le cœur de l'action municipale, je dirai qu'**ensemble** nous avons l'ambition de **construire pour tous**. C'est un chemin long, passionnant mais difficile.

Souhaitons-nous, malgré les difficultés de toutes sortes rencontrées, un devenir meilleur grâce à notre travail, à notre engagement collectif citoyen et gardons un esprit de rassemblement.

Je vous souhaite au nom du Conseil Municipal et des Services Municipaux une Bonne Année 2018.

Votre Maire,
Christine GARNIER

Fidèlement


RAPPEL DES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2017

- » **RÉFECTION COMPLÈTE DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE MATERNELLE FONTAINE CORNAILLE.**
- » **RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA HALTE-GARDERIE.**
- » **CRÉATION D'UNE SALLE SUPPLÉMENTAIRE À L'ÉCOLE MATERNELLE SAINT-EXUPÉRY.**



- » **RENOUVELLEMENT DES POSTES INFORMATIQUES DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.**
- » **RETOUR À LA SEMAINE DE QUATRE JOURS**, largement plébiscité par les parents d'élèves. Ce nouveau rythme scolaire a permis de fidéliser nos équipes d'animations et d'augmenter encore la qualité du service tout en limitant les dépenses.
- » **EXTENSION DES SÉJOURS POUR LES JEUNES** destinés désormais à trois publics, les 6-10 ans, les

11-14 ans et les 15-17 ans avec la mise en place de tarifs modulés, qui permet à toutes les familles d'inscrire leurs enfants, quels que soient leurs revenus.

- » **MISE EN PLACE DU PLAN DE CIRCULATION** avec l'instauration d'une zone bleue en centre-ville qui semble satisfaire les commerçants et les riverains et extension du stationnement résidentiel (zone verte).



- » **RÉFECTION DU GYMNASE FONTAINE CORNAILLE** : couverture, sol et sanitaires.



- » **FINANCEMENT DE L'ASCENSEUR DE LA GARE** en partenariat avec la commune de Boussy-Saint-Antoine et la SNCF permettant de faciliter l'accès au centre commercial aux personnes handicapées, à mobilité réduite et aux poussettes.

RÉALISATIONS 2018

RENNOVATION ET EXTENSION DE L'ESPACE 2000

qui accueillera « la passerelle jeunes », pour les 11/15 ans dans un lieu qui lui sera entièrement dédié. L'extension de 300 m² offrira un nouvel espace pour les associations, les écoles et les services municipaux. L'opération a été reportée en 2018, les désordres constatés dans l'équipement actuel s'étant stabilisés et une nouvelle subvention ayant été sollicitée, auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France.

LANCEMENT DE L'OPERATION CREATION D'UN MULTI-ACCUEIL COLLECTIF ET FAMILIAL

de 40 places pour les moins de trois ans sur l'actuel terrain où est implanté le club des boulistes. Cette opération nécessite la mise en compatibilité du PLU, le terrain étant actuellement classé. Une enquête publique se tiendra à partir du mois d'avril 2018, conformément à la procédure du code de l'urbanisme, pour rendre le terrain constructible. L'ensemble de la parcelle, qui comprend également le parc de jeux Saint-Bruno, va être aménagé, dans une démarche intergénérationnelle. Seront implantés :

- une aire de jeux, déjà existante, pour les enfants, jusqu'à 12 ans,
- un « street Workout » pour les adolescents et jeunes adultes,
- un ensemble d'équipements (terrains, petites structures) pour les joueurs de pétanque et les seniors.

DERNIERE PHASE DE RENNOVATION DE LA SALLE MÈRE MARIE PIA

- Mise en place d'une tribune téléscopique

DÉBUT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNAUTAIRE JEAN DE LA FONTAINE.

Cet équipement viendra remplacer les actuels bâtiments modulaires situés dans l'enceinte du groupe scolaire Fontaine CORNAILLE. Il disposera de salles réservées à l'accueil périscolaire.

TRAVAUX VOIRIE 2018

- Lancement des consultations pour rénover la voirie de la rue de la Gare et aménager la rue de la Marnière, située entre l'avenue Jean-Moulin à Boussy-Saint-Antoine et la RD 33 à Quincy-sous-Sénart.
- Réfection de la rue Marx-Dormoy, chaussées et trottoirs.
- Rénovation des allées du cimetière. Certaines seront engazonnées pour répondre à l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires pour éliminer les mauvaises herbes dans les espaces publics.

AGENDA ACCESSIBILITÉ HANDICAPE

- Réalisation d'un accès à la mairie pour les personnes à mobilité réduite, grâce à la mise en place d'un élévateur

VIDÉO-PROTECTION

- Pose d'un système de vidéo protection à proximité de la rue de la Fontaine CORNAILLE, où se produisent trop fréquemment des actes d'incivilités et des actes délictueux et ce malgré les efforts des polices municipale et nationale.
- Le système de vidéo protection sera également renforcé dans le parc de la mairie, étendu au parking du stade et sur certains axes structurants, comme le giratoire du marché.

DÉSAMIANTAGE DE TERRAINS

Une autre mesure en faveur de l'environnement, cette fois imprévue, mais dont le traitement est nécessaire, est le chantier de désamiantage des terrains rue de la Brèche-des-Vignes, dans l'ancien parc, qui va débuter dans quelques semaines et entraîner l'évacuation de plus de 2 000 tonnes de terres polluées. C'est un coup dur pour les finances de la ville, estimé à 750 000 €. La procédure est très réglementée, et ne présente aucun risque pour les riverains.

CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE
QUINCY-SOUS-SENART



indA
AVP
10.2017

A/CONCEPT
38, cours Blaise Pascal
91 000 ÉVRY
tel. 01.69.36.07.65
tel. 01.69.36.99.86
contact@aconcept-architectes.fr
www.aconcept-architectes.fr

MAITRISE D'OUVRAGE MAITRISE D'ŒUVRE / CO-TRAITANTS

VAL D'YERRES | VAL DE SEINE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
VAL D'YERRES VAL DE SEINE
76 RN06 - BP 103
91805 BRUNOY CEDEX
tel. 01 60 47 94 34 / fax. 01.00.00.00.00
mpichereau@vvs.fr

BUREAU D'ÉTUDE FLUIDE
LBEI
Place Saint-Rémy 91 210 DRAVEL
tel. 01.69.48.89.45 / fax. 01.69.48.91.44
arnaud.lanvin@lbe.fr

BUREAU D'ÉTUDE STRUCTURE
LAMALLE
9, rue Lucie 94310 ORLY
tel. 01.46.82.41.51 / fax. 01.46.82.36.30
yves.denizel@lamalle.com

BUREAU D'ÉTUDE ACOUSTIQUE
PCE TECH
8, quai de Bir Hakeim 94410 SAINT-MAURICE
tel. 01.45.11.76.00 / fax. 01.46.82.36.30
acannet@pce-tech.fr

BUREAU DE CONTRÔLE
NOM
adresse cdap VILLE
tel. 01.00.00.00.00 / fax. 01.00.00.00.00
mabil@mail.fr

COORDONNATEUR SPS
NOM
adresse cdap VILLE
tel. 01.00.00.00.00 / fax. 01.00.00.00.00
mabil@mail.fr

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017

1. Création d'un 8^{ème} poste d'adjoint au maire

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions : M. Christian CHOTARD, M. Romain JOLLY, Mme Danielle COUVREUX, Mme Brigitte HERVY, M. Pierre-Michel FELICIAAGGI), **DÉCIDE** la création d'un 8^e poste d'adjoint au Maire.

M. Pascal ODOT, qui obtient 20 voix, est élu 8^e adjoint au maire.

2. Remplacement d'un délégué pour siéger au sein du Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux au bassin-versant de l'Yerres (SyAGE)

Après en avoir délibéré, **PROCÈDE**, à scrutin secret, à l'élection d'un délégué titulaire en remplacement de Monsieur Olivier DAVID pour siéger au sein du Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux au bassin-versant de l'Yerres (SyAGE) pour la compétence assainissement.

Est élu : Monsieur Jacky GÉRARD qui obtient 21 voix.

3. Demande de dérogation au repos dominical formulée par le magasin NORAUTO et SAVY RENAULT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **EMET** un avis favorable à la demande de dérogation à la règle du repos dominical pour le magasin Norauto le dimanche 16 décembre 2018 et pour les dimanches 21 janvier, 18 mars, 17 juin, 16 septembre et 14 octobre 2018 pour la SAVY Renault.

4. Demandes de dérogation au repos dominical formulées par les directions des magasins la Halle aux Chaussures et Maroquinerie, Maxi-Zoo, Kiabi, Opticéo, SFR, Edora, Nocibé, Espace Para, Looker, Action

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **EMET** un avis favorable aux demandes de dérogation à la règle du repos dominical

pour le magasin la Halle Chaussures et Maroquinerie, Maxi-Zoo, Kiabi, Opticéo, SFR, Edora, Nocibé, Espace Para, Looker, Action.

5. Engagement pour réaliser des logements locatifs sociaux (LLS) - période 2017-2019

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : Mme Danielle COUVREUX, Mme Brigitte HERVY, M. Pierre-Michel FELICIAAGGI), **S'ENGAGE**, pour la période triennale 2017-2019, à réaliser au moins 14 LLS, soit 33 % du nombre de LLS manquant, avec un minimum de 5 logements locatifs aidés d'intégration (PLAI) et un maximum de 4 logements en prêts locatifs sociaux (PLS).

6. Renégociation d'un emprunt

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** de souscrire un emprunt de 816 000 € auprès de la Banque Postale.

7. Tarification des salles municipales

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** d'appliquer une augmentation de 0,95 % pour les tarifs de location des salles municipales.

8. Vote des tarifs des repas portés à domicile et des repas pris au restaurant municipal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** d'appliquer une augmentation de 0,95 %.

DÉCIDE de fixer un tarif minimum de 2,02 € et un tarif maximum de 5,98 €.



LA COMMUNE MET EN PLACE UNE PERMANENCE DE MÉDIATION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale de Quincy-sous-Sénart met au service des familles un espace de médiation familiale qui vise à restaurer la communication et à préserver autant que possible les liens familiaux. Différentes circonstances peuvent mettre en péril l'équilibre de chacun.

Un conflit émerge et personne n'arrive à s'entendre. Des décisions sont à prendre et plus rien n'avance...

La Médiation familiale peut intervenir par exemple :

- Avant/pendant/après divorce ou séparation (contribution et résidence des enfants...)
- Lors d'une succession conflictuelle ou du placement de grands-parents
- Lorsque les relations grands-parents sont dans l'impasse au sujet des petits-enfants.

Comment se déroule une médiation familiale ?

Dans un premier temps, la médiatrice familiale reçoit la/les personne(s) afin de les informer sur le bien-fondé de la médiation. Ensuite, une moyenne de 2 à 5 entretiens, espacés de 15 jours environ, est assez habituelle pour vivre une pacification de la relation et si nécessaire, rédiger un protocole d'accord. Si cela est souhaité, ce dernier peut être homologué par la justice afin de lui donner une force exécutoire.

Cette démarche d'accompagnement permet, avec l'aide d'un tiers neutre et impartial de restaurer une communication dans un minimum d'entente parentale et familiale. Ainsi, vous pourrez rechercher ensemble une solution à la situation que vous rencontrez.

Qui est la médiatrice familiale ?

Armelle DELABRE est une professionnelle diplômée, recevant chacun dans une stricte confidentialité. Elle peut être saisie par les juges mais aussi, et très souvent, par les personnes elles-mêmes indépendamment de toute action en justice.

Les permanences ont lieu depuis le mercredi 10 janvier.

Elles se tiennent le 2^e mercredi et le 4^e mercredi de chaque mois de 9h à 12h au 1^{er} étage de la Maison verte, parc de la Mairie.

Les rendez-vous sont à prendre au CCAS auprès de Mme EGRET au 01 69 00 14 23.





ACTUALITES



OPÉRATION FORÊT PROPRE

La communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Essonne, la DIRIF (Direction des routes d'Ile-de-France), le SIVOM, le SIREDOM et l'ONF organisent avec le concours des villes, des associations locales et surtout des nombreux citoyens volontaires, la quatrième opération citoyenne de ramassage des déchets aux abords de la nationale 6.

DIMANCHE 8 AVRIL 2018 de 8 h 30 à 11 h 30

Le stationnement des véhicules des participants sera possible sur les parkings de la STRAV (19, route Nationale de Brunoy) et autour de la Croix de Villerooy. Privilégiez le co-voiturage car les places sont limitées.

Lors des précédentes éditions, ce sont plus de 17 tonnes de déchets qui ont pu être évacués grâce à la mobilisation de tous. Cette année encore, soyons tous mobilisés. Nous vous attendons nombreux.

RESTAURATION SCOLAIRE ET DU 3^e ÂGE



Dans le cadre du renouvellement du marché de fourniture des repas pour la petite enfance, les sites de restauration scolaire et le 3^e âge, la ville a fait le choix d'opter pour la liaison froide.

La transition de la liaison chaude à la liaison froide nécessitera certains aménagements qui se feront progressivement dans le courant du mois de février, sans impacter le fonctionnement de la restauration des enfants et des personnes âgées.

Si les plats principaux seront préparés à la Cuisine Centrale d'Athis-Mons et livrés directement sur les sites de restauration pour être réchauffés, la ville a souhaité maintenir la préparation sur place des entrées notamment, voire de certains desserts, et les frites ou autres produits frits, qui seront également préparés le jour J sur les différents sites de restauration.

La ville poursuit son engagement de proposer des repas variés et de qualité aux convives : enfants et personnes âgées.

Les menus seront composés de :

- 20 % de composantes BIO en 2018, avec une progression sur la durée du contrat (jusqu'à 30 % en 2021),
- des produits issus de la filière « Bleu-Blanc-Cœur », et globalement une sélection rigoureuse de l'ensemble des produits (labels de qualité)
- 25 % de produits issus de circuits courts en 2018 (jusqu'à 35 % en 2021)

Les menus élaborés par une diététicienne seront validés lors de Commissions organisées tous les 2 mois pour assurer un réel suivi des repas et de leur qualité.

Des animations seront proposées tout au long de l'année

Toujours en projet, la mise en place d'un Self au restaurant scolaire élémentaire Fontaine CORNAILLE fera l'objet d'une étude courant 2018 afin que tous les enfants d'âge élémentaire puissent bénéficier du même service.

Les nouveautés pour nos aînés

Les deux repas par semaine proposés pour le foyer restaurant seront des repas dits « traditionnels ». Une fois par mois, un repas sur le thème de la découverte des cuisines du Monde sera également proposé. Le portage à domicile à destination des personnes âgées sera désormais possible pour le repas du soir.

EN 2018, FAITES DU THÉÂTRE AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE !

Ouvert à toutes et à tous, expérimenté ou non, chacun est le bienvenu pour participer à ce nouveau projet.

Pendant l'année, le Favier Théâtre animera des ateliers pour présenter de petits spectacles sur le thème de la forêt aux journées du patrimoine. Si vous êtes intéressé, contactez le 06 810 810 25 ou favier.theatre@free.fr ou le service culturel au 01 69 00 14 47.



RETOUR EN IMAGES

■ 2 DÉCEMBRE

Plantation d'arbres

Deux arbres offerts par le Lyons Club de Boussy-Saint-Antoine ont été plantés par les deux Maires dans le parc Nelson MANDELA inauguré récemment.



■ 2 DÉCEMBRE

Ateliers sociolinguistiques

Les ateliers sociolinguistiques de Quincy-sous-Sénart et les élèves du dispositif UP2A (unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants) ont organisé une rencontre intergénérationnelle autour de la langue française à travers le chant, le théâtre et la poésie.

Les participants de 14 pays différents ont sensibilisé le public avec leurs chants et danses traditionnels.

La soirée a été clôturée autour d'un buffet plein de saveurs du monde.



■ 2 DÉCEMBRE

Cabaret humour « hommage à deux géants du rire : DEVOS et COLUCHE »

Les spectateurs ont passé une soirée bien sympathique et conviviale à réécouter les jeux de mots de Raymond DEVOS avec Dan et la verve caustique de COLUCHE par Joël. Les rires ont fusé, les zygomatiques ont été mis à rude épreuve !



■ 3 DÉCEMBRE

Foulées Quincéennes

La 3^e édition des Foulées Quincéennes organisée par la ville en partenariat avec l'UFQ, l'ENVY, le VTT Quincy et l'APQ a réuni cette année 151 participants très motivés car ils couraient pour le Téléthon. Christine GARNIER, Maire, Marc NUSBAUM adjoint au Maire chargé des Sports, les élus du Conseil Municipal ont remis les trophées aux 3 premiers des 3 courses



Course 1,5 km

Garçons :

- 1^{er} Paul LETIERCE
- 2^e Samy AIT OUFKIR
- 3^e Diego BRULEZ

Filles :

- 1^{re} Sofia BELKACEMI
- 2^e Lina ABBADI
- 3^e Anaïs WATTRIN

Course 2,5 km

Garçons :

- 1^{er} Maël NEDELLEC
- 2^e Lowan NEDELLEC
- 3^e Gaëtan GUILLOT

Filles :

- 1^{re} Noémie DAUPELOUP
- 2^e Cassidy MARTEAU
- 3^e Soilihi MAIMOUNA

Course 5 km

Garçons :

- 1^{er} Florian CATHALA
- 2^e Florian WILLIOT
- 3^e J.THUAN MAGNIN

Filles :

- 1^{re} Valérie MARTINI
- 2^e Aliaty SOILIH
- 3^e Sylvie BAPTISTE

Course 10 km

Garçons :

- 1^{er} Johann RACINE
- 2^e Johann PETRIC
- 3^e Kein LE PRADO

Filles :

- 1^{re} Anne-Laure FEY
- 2^e Leila BELKACEMI
- 3^e Marine NETO

RETOUR EN IMAGES



■ 3 DÉCEMBRE Spectacle Familles

La municipalité, en lien avec le CCAS, a proposé un spectacle à destination des familles quincéennes. 195 personnes ont pu voir un spectacle d'ALLAN HART « Le grand magicien ».



■ 6 DÉCEMBRE Repas de Noël des seniors

Le repas de Noël des seniors s'est déroulé pour la première fois cette année



À la salle Georges POMPIDOU, avec la participation d'un orchestre.

Les enfants du centre de loisirs Fontaine CORNAILLE sont venus interpréter un chant de Noël et une chanson hommage à Johnny HALLYDAY et ont ensuite dansé avec nos aînés.



■ 9 DÉCEMBRE Sortie Famille à Reims

Juste avant Noël, le CCAS a souhaité organiser une sortie à destination des familles au marché de Reims. 40 personnes ont participé à la sortie.

■ 10 DÉCEMBRE Noël de Fleurs du monde

L'association a offert aux enfants de la résidence Le Vieillet une après-midi au cirque et a organisé une distribution de jouets que Century 21 avait collecté auprès des Quincéens. Un concours de dessins a mis en avant des talents prometteurs.



■ 9 ET 10 DÉCEMBRE Brocante de Noël

Avec plus de 100 exposants ce fut un succès pour la première brocante de Noël organisée avec Romuald Brocantes au profit du Téléthon.

500 € ont été ainsi récoltés pour cette cause nationale.



■ 11 ET 12 DÉCEMBRE Distribution des colis de Noël

Les colis de Noël ont été remis à nos seniors, par Monsieur LESAGE, conseiller municipal en charge des seniors et l'équipe du CCAS



■ **16 DÉCEMBRE**
Cartoonologie

Petits et grands ont pu découvrir le cinéma comme à l'ancienne c'est-à-dire « joué en live », avec les musiciens Yam et Niels, sur les dessins animés de « Tom et Jerry ». Beaucoup d'éclats de rire des enfants et des parents admiratifs de voir la dextérité avec laquelle les musiciens jouent et font le bruitage en direct de ces films qui rassemblent toutes les générations !



■ **17 DÉCEMBRE 2017**
Spectacle de Noël pour les seniors



Pour la première fois le CCAS a mis en place un spectacle de fin d'année pour les seniors à la salle Mère Marie Pia : le grand music-hall éternel.

Ils ont apprécié cet après-midi aux notes joyeuses et entraînantes.

■ **17 DÉCEMBRE**
Journée Game Play

Quelques jours avant Noël, le service municipal de la vie associative a convié petits à grands à partager en famille ou entre amis une après-midi de jeux vidéos.

Il y en avait pour tous les goûts : sports, musique, jeux rétro... Mais les plus prisées ont été les expériences de réalité virtuelle qui ont offert à tous ceux qui les ont essayées des sensations inoubliables.



■ **21 ET 22 DÉCEMBRE**
Spectacle de fin d'année dans les écoles

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a offert un spectacle pour les enfants de maternelle et d'élémentaire (du CP au CE2) : « **Le cri de la girafe** ».

Les maternelles ont eu une version légèrement plus courte du spectacle ce qui a permis à la municipalité d'offrir à chacun un beau livre-théâtre du « Petit Chaperon Rouge ». À SAINT-EXUPÉRY, l'association des parents d'élèves du Moulin a profité de cette occasion pour faire venir le Père Noël dans les classes pour qu'il remette lui-même le cadeau aux enfants.

Les enfants de CM1 et CM2, quant à eux, sont allés voir « **COCO** » au cinéma BUXY, le dernier film d'animation Disney.



VIE ASSOCIATIVE

TÉLÉTHON

Cette année, grâce à vous tous, le téléthon a rapporté à Quincy **11783,97 €** ! En baisse partout ailleurs, notre collecte est 16 % supérieure à celle de l'an dernier qui avait dépassé pour la 1^{re} fois les 10000 €.

Cette réussite est due à l'étalement des manifestations qui a permis de toucher un plus large public.

La Présidente du Téléthon remercie tous ceux qui se sont mobilisés pour cette belle action et la Municipalité pour son soutien.

Merci à toutes les associations présentes et actives et aux bénévoles de plus en plus nombreux qui œuvrent **toute l'année** à la réussite du projet.

Pour faire « plus » d'autres associations peuvent se joindre à nous... rappelle Michelle CLERGEOT.

Les dates officielles 2018 : **7 et 8 décembre** mais comme cette année et ce depuis l'année 2000, le téléthon à Quincy-sous-Sénart s'étendra sur 3, voire 4 semaines.

« *Malgré un contexte difficile, le Téléthon à Quincy a démontré que la solidarité de ses habitants n'a pas été enrayerée.*

Merci à l'association pour son implication et aux Quincéens pour leur mobilisation ».

Christine GARNIER



CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE GRS (FSCF)

La section GRS de l'Union Familiale de Quincy-sous-Sénart organisera le 18 mars prochain un championnat régional FSCF qui aura lieu au Complexe Sportif d'Épinay sous Sénart (rue de l'Île-de-France - près de la piscine).



Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter sur le site internet ► <http://ufquincy-grs-aveil.reseaudesassociations.fr/> ou sur notre page Facebook ► **Grs-Éveil-Quincy**

Plus de 200 gymnastes, âgées de 10 à 25 ans, se rencontreront sur le praticable. 16 gymnastes quincéennes défendront les couleurs de l'UF Quincy en associant grâce, souplesse, élégance et dynamisme au travers de leurs passages à l'engin.

Entrée libre et gratuite de 8h à 18h30.

L'ensemble des 110 gymnastes proposera aussi son spectacle de fin de saison le samedi 16 juin 2018 à La Salle Georges Pompidou à Quincy-sous-Sénart.

NOUVEAU LA SAISON PROCHAINE AVEC L'UFQ

Comme annoncé lors de son Assemblée Générale, l'an prochain l'UFQ proposera une section « GRAND MERCREDI ».

Une à deux fois par trimestre des sorties découvertes grand mères/petits enfants (adaptées aux enfants de 6 à 11 ans) seront organisées le mercredi après-midi ou le samedi.

Renseignements et modalités d'inscription en septembre à la journée des associations auprès de Michelle CLERGEOT sur le stand sorties découvertes et aquagym de l'UFQ

INFOS PRATIQUES

L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS



L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Villeneuve-Saint-Georges organise son prochain concours d'entrée en formation infirmière qui aura lieu le mercredi 4 avril 2018.

Le dossier d'inscription est à retirer jusqu'au 5 mars 2018 dernier délai au 40 allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges de 9h30 à 16h30, ou à télécharger sur le site : <https://chiv.fr/professionnels/nos-ecoles/>
Conditions d'inscription : avoir le baccalauréat ou équivalent ou être en terminale, avoir un DEAS ou un DEAP et exercer depuis plus de 3 ans, être en première année de PACES ou être infirmière étrangère.

LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) ESSONNE NORD-EST

Essentiellement financé par le Conseil départemental, le CLIC Essonne Nord-Est est un service gratuit pour l'information et la coordination des actions en faveur des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage.

Disposant de données actualisées sur l'offre de services et de soins en faveur des personnes âgées, son rôle est d'apporter une aide dans l'orientation vers les différentes aides, les services ou institutions et faciliter l'accès aux droits.

Porté par l'Association NEPALE, il a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2017.

Le CLIC intervient sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres, Val de Seine (Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Draveil, Épinay-sous-Sénart, Montgeron, Quincy-sous-Sénart, Vigneux-sur-Seine, Yerres) et la commune de Varennes-Jarcy.

Le CLIC vous accueille au rez-de-chaussée du bâtiment Sénart de l'hôpital Dupuytren à Draveil.

N'hésitez pas à contacter sa référente, Samantha HIAS, qui est à votre disposition pour toute question au 01 69 83 66 10 ou par mail à clic@nepale.fr

SOS AMITIÉ PARIS ILE-DE-FRANCE

En 2017, SOS Amitié a répondu en France à plus de 700 000 appels de solitude ou de détresse morale (dont plus de 100 000 en Ile-de-France).



Deux nouveaux centres d'écoute viennent d'ouvrir et l'association a un besoin urgent de bénévoles. Actuellement SOS AMITIÉ ne peut répondre qu'à 1 appel sur 5.

L'écoute peut sauver des vies et enrichir la vôtre.

Envie d'être utile ? Venez rejoindre un des centres proches de chez vous !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : 01 41 41 96 87 IFSI

NOUVEAU : VM COACHING À QUINCY-SOUS-SÉNART

Valérie MORELL propose du coaching individuel personnel et professionnel.

**CONTACT :
06 87 29 92 52 - VMORELL@ORANGE.FR**



ILS SONT NÉS

- Maël COURTOIS, le 22 novembre 2017
- Rofrane TOUTOU, le 24 novembre 2017
- Antoine GHEERAERT, le 27 novembre 2017
- Melia SIFER, le 28 novembre 2017
- Naël MENDOÇA, le 30 novembre 2017
- Yachad MBUMU MONGE, le 1^{er} décembre 2017
- Alicia MANCEAU, le 5 décembre 2017
- Moussa TALSI, le 9 décembre 2017
- Céline BIASALA BENA BEYA, le 11 décembre 2017
- Christopher LUTETE, le 12 décembre 2017
- Maya PIREEV, le 15 décembre 2017
- Mélissa VENTEJOL AVENEL, le 17 décembre 2017
- Naomi CERRETA le 26 décembre 2017



ILS SE SONT DIT OUI

- Marine ROUYER et Jérôme GANJOUFF, le 16 décembre 2017



ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Emile NAVARRE, le 27 octobre 2017 (98 ans)
- Bernard CALMELS, le 2 novembre 2017 (75 ans)
- Liliane MASSON, veuve MONTAGNE, le 15 novembre 2017 (84 ans)
- Denise SOLAS, veuve RIGAULT, le 30 novembre 2017 (96 ans)
- Yvette CREPEAU, le 29 décembre 2017 (90 ans)
- Madeleine ROBLIN, le 6 décembre 2017 (86 ans)
- Roland RESASCO, le 4 décembre 2017 (81 ans)



REUNION PUBLIQUE VOISINS VIGILANTS
VENDREDI 16 FEVRIER
19 HEURES
SALLE MERE MARIE PIA

Afin de permettre l'expression des différentes sensibilités, chaque groupe dispose d'un espace de 2 250 signes maximum, textes, espaces, et titre inclus et photo(s), conformément à l'article 26 du règlement intérieur. Les textes sont publiés in extenso. Cet espace n'engage que leurs auteurs.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs (naturels, technologiques ou sanitaires).

Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques sur la commune et des moyens disponibles.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le Maire a la responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour alerter les habitants et de "faire cesser les accidents et fléaux, tels que les incendies, les inondations, les éboulements de terre, les pollutions diverses...". Le Plan Communal de Sauvegarde complète le plan ORSEC.

La ville a malheureusement eu par deux fois l'occasion de mettre en application ce PCS au cours des deux dernières crues de l'Yerres (juin 2016 et janvier 2018).

Elle s'est équipée de matériels : barque, cuissardes, combinaisons et mégaphone pour l'alerte, lits de camp, duvets. Un accord a également été passé avec la direction de l'hypermarché CORA qui s'engage à faciliter l'approvisionnement d'urgence, même de nuit.

Une vingtaine de familles habitant le long des berges de l'Yerres particulièrement chemin des Prés, chemin des Saules et en partie rue de la Fontaine-Segrain est concernée par les inondations.

Dès l'alerte du SyAGE le 4 Janvier, les élus et les agents des services techniques se sont mobilisés auprès de la population concernée leur rendant visite de jour comme de nuit pour s'assurer des biens et des personnes. Cinq personnes ont été relogées à l'hôtel pour une nuit.

L'adjoint au Maire, chargé des transports et de la sécurité, Patricia GAROU est l'élue déléguée aux risques majeurs et est chargée de rédiger et de tenir à jour le PCS. Ce document est consultable en mairie.

LE GROUPE MAJORITAIRE
« BIEN VIVRE À QUINCY »



LE DROIT D'EXPRESSION DE QUINCY DEMAIN RÉDUIT DE 25% DANS VOTRE MAGAZINE...OU "COMMENT MUSELER UNE OPPOSITION QUI DÉRANGE" !

À l'occasion des élections Municipales de 2014, vous avez voté en faveur de trois listes très distinctes ("Bien vivre à Quincy", "Le Bon Sens Pour Quincy" et "Quincy Demain, L'Avenir Ensemble") qui siègent désormais au Conseil municipal.

Grâce à vos suffrages, notre groupe sans étiquette a obtenu trois sièges et un droit d'expression dans votre QuincyMag' de 3000 caractères (réservé normalement aux seuls conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale) qui lui permettent de faire entendre une autre voix, pragmatique et concrète, proche des Quincéens et au-delà des clivages politiques traditionnels.

Mais voilà que la majorité "de droite", profite des divisions "à gauche" pour reconnaître un droit d'expres-

sion à une liste de gauche imaginaire "Quincy Pour Tous", inexistante jusqu'alors, issue de la scission d'un groupe d'opposition déjà constitué.

Cet accord politique entre les partis traditionnels aura donc pour conséquence directe de limiter de manière arbitraire notre droit d'expression à 2250 caractères, et surtout d'accorder 50 % d'espace en plus à "la gauche" avec ses deux listes (!). Car, avec toujours le même nombre et les mêmes élus, cette lutte des clans leur rapporte en toute iniquité une page entière et 4500 caractères pour s'exprimer au lieu des 3000 auparavant.

Alors que nous sommes restés unis et fidèles à nos engagements en défendant les intérêts des habitants sans parti pris et sans contrepartie, nous sommes injustement pénalisés d'une partie de notre droit d'expression au profit d'une opposition inaudible à Quincy et qui obtient donc une double tribune !!

Restreindre la parole discordante de certains élus est toujours préjudiciable à la démocratie.

Avec de telles manœuvres, le Maire devrait être plus à l'écoute de ses propres élus car quelques voix dissonantes commencent à vouloir se faire entendre et on note déjà les prémices de la discorde, notamment lors de votes au Conseil municipal !

En réduisant de 750 caractères notre tribune, soit un quart de texte en moins, c'est aussi la portée de votre voix qui s'affaiblit. Alors, déjà que vous n'étiez pas beaucoup entendus... !

GROUPE
« QUINCY DEMAIN - L'AVENIR ENSEMBLE »
www.quincy-demain.fr
quincy.demain@gmail.com - f "Quincy Demain"
Danielle COUVREUX au 06 09 12 28 52 -
Pierre-Michel FELICIAGGI - Brigitte HERVY

À PROPOS DE LA CRUE DE L'YERRES...

Des habitants de notre commune, résidant à proximité de l'Yerres, ont dû évacuer leur domicile, face à la crue de la rivière. Le Plan Communal de Sauvergarde (PCS), sous la responsabilité du Maire, permet de planifier les actions des acteurs locaux (élus, agents municipaux...) afin de gérer le risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques et sanitaires.

Ce Plan ayant été déclenché par la municipalité, c'est naturellement que nous avons proposé notre collaboration pour participer à une équipe de surveillance afin de répondre, surtout la nuit, aux éventuels besoins urgents des habitants et de prévenir, malheureusement, les cambriolages.

Il semble que la décrue s'amorce et que l'Yerres retourne dans son lit et dégage les maisons qu'elle avait occupées illégalement. Les riverains regagnent

petit à petit leurs domiciles. Mais une maison inondée est marquée, cicatrisée.

Au-delà de la légitime action immédiate, que convient-il de faire à moyen et long terme pour contrecarrer ces situations catastrophiques ?

En premier lieu, il conviendra d'être vigilants sur le caractère constructible de certains terrains, sur le respect des règles d'urbanisme et de refuser « le fait accompli » de ceux qui se seraient installés illégalement en instaurant avec eux un dialogue constructif.

En second lieu, Il serait certainement utile que les membres de la Commission municipale « environnement », qui ne sont pas réunis, se documentent et réfléchissent aux voies possibles d'amélioration de cette situation.

Enfin, apprenons à connaître l'eau, à l'accompagner, à l'utiliser, l'eau qui ruisselle, l'eau qui ne rentre plus dans les sols imperméabilisés et laisse les nappes

phréatiques vides, l'eau qui se répand dans les cours d'eau à la biodiversité si dégradée, l'eau qui en déborde, que d'eau ! Plein le dos de plein d'eau ! Et si on réfléchissait ensemble, tant qu'à bien vivre dans notre commune, à ce qu'elle soit encore plus belle mais aussi plus économique car mieux vaut observer et prévenir et pas seulement guérir.

On a observé et anticipé les dégradations des biens des sinistrés... Et si nous observions et comprenions les petits systèmes écologiques qui permettraient qu'il n'y ait plus de sinistrés...

Au travail !

GROUPE « LE BON SENS POUR QUINCY »
www.elus-lebonsenspourquincy.fr
Dominique BRUGUÉRA, 06 11 33 08 54
Véronique MESSIÉ-JAUZE - Romain JOLLY

LA VIE ÉCONOMIQUE DE NOTRE VILLE

Alors que s'ouvre 2018, nous vous souhaitons à tous, une bonne et heureuse année. Après trois années passées au sein du groupe « LE BON SENS POUR QUINCY », nous avons fait scission et avons créé le groupe « QUINCY POUR TOUS ». Nous n'avions plus la même perspective d'avenir pour notre commune. Nous désirons rester une opposition constructive et non sectaire.

Le Marché ne Marche pas !

Nous disposons à Quincy d'un marché situé dans une Halle couverte de 1000 m² qui a été entièrement rénovée en 2003. Ce marché qui se tient 2 jours par semaine a vu son activité chuter au fil des années ; en conséquence il est question de réduire la surface de plus de la moitié.

Est-ce une réponse adaptée à la désaffection des commerçants et à la baisse de fréquentation ?

Nous rappelons qu'en 2004, 23 commerçants y étaient abonnés sur une base de 104 marchés par

an ; à ce jour, seulement quelques marchands (moins de 10) restent présents malgré une population croissante dans notre ville.

Nous considérons que le marché participe à l'animation de la vie locale, jouant un rôle considérable au sein de l'appareil commercial par la qualité du service rendu au consommateur, la diversité des produits ainsi que le niveau de prix et qualité pratiqués.

La politique de stationnement et l'animation d'un centre-ville sont deux éléments de réussite d'une vie locale attractive. Concernant le stationnement nous ne pouvons que saluer les efforts réalisés par la commune (zone bleue aux abords du marché ainsi que rue de Brunoy).

Depuis plusieurs années et plus particulièrement depuis 2014, la ville de QUINCY n'a cessé de participer à la dégringolade du marché du Dimanche notamment en ne faisant... rien !

Le marché du Dimanche était l'âme de la ville. Mais la ville a perdu son âme.

Au regard des marchés des communes voisines y a-t-il une fatalité QUINCÉENNE ?

Aucune action n'a été envisagée pour relancer les associations de commerçants et la pérennité du commerce de proximité !

Ce n'est pas en proposant l'ouverture des magasins du centre commercial Cora certains dimanches qui favorisera l'attractivité du centre-ville de Quincy !

Dans la résidence « Cœur de Ville » livrée en 2012 il était prévu un projet d'une brasserie en pied d'immeuble ; le local est toujours vide et a même fait l'objet d'un squatte. Pourquoi ne pas proposer un projet ?

GROUPE « QUINCY POUR TOUS »
quincypourtous@gmail.com
Romain JOLLY au 06 62 19 35 27
Christian CHOTARD



AGENDA

QUINCY-SOUS-SÉNART

MARS

■ SAMEDI 10 MARS

« PAULINE CARTOON - LE CABARET PEP'S »

Spectacle communautaire - Salle Mère Marie PIA - 20h30
Tarif plein : 20 € / Agglo : 15 € - Moins de 12 ans : Plein : 10 € / Agglo : 7 €
Réservations au 01 69 00 14 47



■ DU 16 AU 22 MARS

« LE LYCÉE LES FRÈRES MOREAU EXPOSE »

Salle de la Maison Verte
de 14h à 18h - Entrée libre

■ SAMEDI 17 MARS

CONCERT ET BAL CELTIQUE
« OUBERET »

Salle Mère Marie PIA - 20h30
Tarif plein : 15 € / Agglo : 10 €
- Moins de 12 ans : Plein : 7 € / Agglo : 5 €
Réservations au 01 69 00 14 47



■ SAMEDI 17 MARS

CARNAVAL SUR LE THÈME DE LA ST PATRICK
Sous la halle de la Maison Verte

■ VENDREDI 23 MARS

CONFÉRENCE UTL : « LA TRUFFE, L'HERMAPHRODITE DANS NOTRE ASSIETTE »

Salle Mère Marie PIA - 17h
Entrée libre sur réservation : 06 74 38 12 94

■ 29, 30 ET 31 MARS

FESTIVAL THÉÂTRE

Salle Mère Marie Pia - 20h30
Tarif plein : 7,5€ / Asso. : 5 € - Moins de 12 ans : 5 €
Réservations au 01 69 00 14 47

Jeudi 29 - Agnès BELLADONE
de Jean-Paul ALEGRE, par la Cie
des Dix

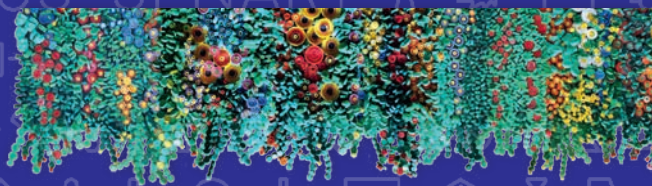
Vendredi 30 - MI'KMAQ STORY
par les Affranchis de Bénédicte
LE COTTIER et C. SADOUN

Samedi 31 - LA
RÉUNIFICATION DES DEUX
CORÉES par la Compagnie des Ondes



AVRIL

■ DU 6 AU 13 AVRIL



EXPO « ART RECUP »

Salle de la Maison Verte de 14h à 18h - Entrée libre

■ VENDREDI 6 AVRIL

« LE QUINTETTE DANS TOUS SES ÉTATS »

Spectacle communautaire - Salle Mère Marie PIA - 20h30
Tarif plein : 20 € / Agglo : 15 € - Moins de 12 ans : Plein : 10 € / Agglo : 7 €
Réservations au 01 69 00 14 47

■ VENDREDI 13 AVRIL



« SPECTACLE MUSICAL :
LE SON QUOTIDIEN »

par les Zic Zazou
Salle Mère Marie Pia -
19h30
Tarif plein : 7,5€ / Asso. :
5 € - Moins de 12 ans : 5 €

Mairie de Quincy-sous-Sénart - Tél. 01 69 00 14 14

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Jeudi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Samedi de 8 h 45 à 12 h 30.